



LE 12 DÉCEMBRE 2022

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beauré au 10995 rue des Montagnards, le lundi 12 décembre 2022 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire
Mme Nancy Pelletier, conseillère #1
M. Christian Blouin, conseiller #2
M. Michel Auger, conseiller #3
M. Serge Simard, conseiller #4
M. Michel Beaumont, conseiller #5
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

10552-121222 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

10553-121222 **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2023**

Monsieur Pierre Renaud fait la présentation du budget 2023.

Suite à la présentation, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le budget 2023.

Budget 2023

Taxes	9 448 900 \$
Paiements tenant lieu de taxes	529 810 \$
Services rendus	3 388 700\$
Transferts	2 937 700\$
Total revenus:	16 305 110 \$
Dépenses:	
Administration générale	1 925 950 \$
Sécurité publique	1 451 850 \$
Transport	2 251 630 \$
Hygiène du milieu	2 373 810 \$
Santé et bien être	2 000 \$
Urbanisme et autres	752 970 \$
Loisirs et culture	2 257 290 \$
Frais de financement	990 490 \$

Autres activités financières	2 280 800 \$
Sous-total: dépenses	14 286 790 \$
Immobilisations	4 025 680 \$
Affectations	(2 007 360 \$)
Total des dépenses après affectations:	16 305 110 \$
Surplus (déficit) net de l'exercice:	0 \$

10554-121222 **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR 2023-2024-2025**

Monsieur Pierre Renaud fait la présentation du programme triennal d'immobilisations pour 2023-2024-2025.

Suite à la présentation, il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour 2023-2024-2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente et aucune question n'a été posée.

10555-121222 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 19 h 42.

Pierre Renaud
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe

Je, Johanne Gagnon, déclare avoir présenté le présent procès-verbal pour approbation à M. Pierre Renaud, maire le 13 décembre 2022 et qu'à ce moment, il m'a avisée qu'il n'entendait pas exercer le veto prévu à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe

Approbation des résolutions contenues au présent procès-verbal le 13 décembre 2022.

Pierre Renaud, maire